

I. Crédit bancaire

A fin août 2022, l'encours du crédit bancaire a atteint 1 014,3 MMDH, en hausse annuelle de 5,1%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-22	juil-22	août-21	
Crédit bancaire *	1 014,3	0,3	5,1	
Agents non financiers	885,6	0,4	5,0	
Entreprises non financières	483,6	0,7	6,4	
Privées	438,5	0,8	9,0	
Publiques	45,0	0,3	-14,2	
Ménages	375,0	0,0	3,4	
Agents financiers	128,7	-0,5	5,7	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 9% des crédits aux ENF privées traduit essentiellement la hausse de 14,9% des facilités de trésorerie et la progression de 3,9% des prêts à l'équipement. En revanche les prêts immobiliers ont accusé un repli de 3,6%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-22	juil-22	août-21	
Total	438,5	0,8	9,0	
Facilités de trésorerie	217,6	1,3	14,9	
Equipement	103,8	0,0	3,9	
Immobilier	50,9	-1,0	-3,6	
Autres crédits *	15,2	2,1	19,8	
Créances en souffrance	50,9	1,6	7,5	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T2-2022, a été jugé « normal » par 82% des entreprises industrielles et « aisé » par 11%, avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2022, les critères auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille, les critères auraient été assouplis aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une hausse tant pour les TPME que pour les GE et pour tous les objets de crédit.
- Au T2-2022, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 4,05%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 3,79% pour les GE et à 4,82% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Global	4,03	4,00	4,26
Entreprises privées	4,05	4,02	4,30
TPME *	4,82	4,85	4,88
GE**	3,79	3,65	4,01

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,4%, traduisant essentiellement une augmentation de 3% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 18 MMDH, après 14,6 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-22	juil-22	août-21	
Total	375,0	0,0	3,4	
Habitat	236,9	0,2	3,0	
Mourabaha immobilière*	18,0	1,7	23,4	
Consommation	57,0	0,3	3,2	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2022, les banques déclarent des critères d'octroi assouplis pour les prêts à l'habitat et inchangés pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté tant pour les prêts à l'habitat qu'à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2022, à 4,19% pour les crédits à l'habitat et à 6,32% pour ceux à la consommation.

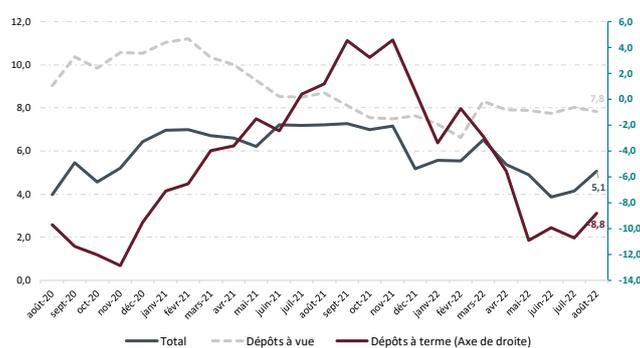
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Ménages	5,14	5,20	5,16
Crédits à l'habitat	4,19	4,21	4,24
Crédits à la consommation	6,32	6,5	6,47

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin août 2022, une hausse annuelle de 5,1% pour s'établir à 1 083 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 803,5 MMDH, en hausse annuelle de 4,5% avec 190,5 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 9,5% pour atteindre 173,8 MMDH à fin août.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont connu des hausses de 3 points de base pour s'établir à 2,07% pour les dépôts à 6 mois et de 1 point de base pour ceux à 12 mois pour atteindre 2,39%.
- Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,24% pour le deuxième semestre 2022, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	août-22	juil-22	juin-22	mai-22	avr-22
Comptes à terme					
6 mois	2,07	2,04	2,02	2,10	2,04
12 mois	2,39	2,38	2,34	2,45	2,62